

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada investit afin de protéger les résidents des Basses-Laurentides des impacts des inondations

Deux-Montagnes (Québec), le 6 septembre 2019 — Les inondations du printemps dernier ont eu des conséquences dramatiques pour de nombreuses communautés et leurs résidents à travers le Québec. C'est pourquoi il est essentiel de les soutenir afin qu'elles puissent s'adapter aux phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses causés par les changements climatiques. Il est important d'agir maintenant afin que les familles n'aient plus à revivre le drame qu'elles ont vécu il y a de cela quelques mois.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, en compagnie de la députée de Rivière-des-Mille-Îles, Mme Linda Lapointe, du maire de Deux-Montagnes, M. Denis Martin, et de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M^{me} Sonia Paulus, a annoncé aujourd'hui un investissement fédéral pour réaliser trois projets qui aideront à protéger les villes de Deux-Montagnes, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Boisbriand, de Saint-Eustache et de Rosemère, ainsi que les municipalités de Pointe-Calumet, de Saint-Joseph-du-Lac et d'Oka contre les inondations, un problème de plus en plus grave pour plusieurs municipalités québécoises.

Les événements catastrophiques des dernières années sont malheureusement encore bien frais dans la mémoire des gens. Avec cet investissement, le gouvernement est déterminé à venir en aide aux victimes et à protéger les communautés des impacts de tels événements afin qu'elles puissent continuer à croître et à prospérer.

Deux de ces projets visent la construction, la réhabilitation et l'agrandissement d'actifs structurels comme des digues et des infrastructures liées à l'eau dans les secteurs du lac des Deux-Montagnes et de la Rivière-des-Mille-Îles afin d'améliorer la sécurité en matière de stockage de l'eau, et en matière de réseau d'aqueducs, d'égouts et d'eaux pluviales.

Suite à la rupture de la digue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au printemps 2019, le troisième projet consiste à construire, réhabiliter et augmenter la capacité de la digue de 5 kilomètres avec une crête à 26,5 mètres d'élévation avant le printemps 2020 ce qui permettra de remédier aux vulnérabilités actuelles de cet actif essentiel et d'assurer la protection des résidents pour les décennies à venir.

Une fois terminés, il est prévu que ces projets aideront à protéger 31 400 personnes. Ils devraient également permettre de réduire les pertes économiques locales, le nombre de résidents sans services essentiels et le nombre de personnes directement affectées par les inondations.

Le gouvernement du Canada investit près de 49,2 millions de dollars à la réalisation de ces projets dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Les municipalités impliquées dans les divers projets contribueront également au montage financier.

Citations

« Les inondations du printemps dernier ont eu des conséquences dévastatrices pour plusieurs habitants des municipalités dans la région. Je suis d'ailleurs de tout cœur avec les sinistrés qui ont été affectés par ces événements et qui en ressentent encore les fâcheuses conséquences. Il est donc essentiel d'investir afin de planifier à l'avance. C'est pourquoi notre gouvernement est à l'écoute et répond présent pour que nous soyons mieux équipés pour faire face aux dommages causés par les inondations à l'avenir. Ensemble, continuons de travailler avec détermination pour protéger nos familles et nos communautés. »

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne

« Après les événements du printemps 2017 et 2019, il était nécessaire d'agir et de prévenir la montée des eaux une fois de plus. Je suis soulagée pour les gens de ma circonscription et des villes environnantes, c'est le bien-être et la sécurité des citoyens qui étaient la priorité. Un travail irréprochable a été exécuté conjointement par la ville de Deux-Montagnes, par les gouvernements fédéral et provincial. Je tiens à souligner l'écoute du gouvernement du Canada face aux personnes touchées, mais aussi d'avoir agi rapidement face aux besoins criants. Les catastrophes naturelles ne doivent pas être prises à la légère, c'est en travaillant ensemble que nous arrivons à de grandes choses et à former une collectivité plus forte ».

La députée de Rivière-des-Mille-Îles, Mme Linda Lapointe

« Les importantes crues des eaux que nous avons vécues au cours des dernières années ont eu des impacts considérables sur nos infrastructures et les populations touchées. Et c'est avec un travail de collaboration comme celui dont ont fait preuve les élus municipaux des Basses-Laurentides que nous parvenons à mettre en place des infrastructures qui contribuent à rendre le Québec plus résilient aux effets des changements climatiques sur notre territoire. Le gouvernement du Québec s'est d'ailleurs engagé à assumer 40 % des dépenses admissibles pour le projet de digue de Sainte-Marthe-sur-le Lac, tout comme pour ceux de Deux-Montagnes et de Pointe-Calumet. Pour nous, il est prioritaire que ces travaux soient effectués le plus rapidement possible, et ce, afin d'assurer la sécurité des citoyens concernés ainsi que leurs biens. »

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest

« Je suis heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral attribuera une subvention à la Ville de Deux-Montagnes, ainsi qu'aux municipalités d'Oka, de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac, de même qu'aux villes de Saint-Eustache, Boisbriand et Rosemère. Cette subvention permettra sans conteste aux villes regroupées par ces projets d'être plus résilientes face aux catastrophes naturelles. Deux-Montagnes est fière d'avoir été l'instigatrice et la coordonnatrice de cette demande regroupant plusieurs projets pour lesquels des sommes importantes seront octroyées au bénéfice des communautés environnantes. »

Le maire de Deux-Montagnes, M. Denis Martin

« Lorsqu'on m'a confirmé cette excellente et rassurante nouvelle, j'ai immédiatement pensé aux sinistrés du 27 avril dernier. Je sais à quel point plusieurs d'entre eux sont attachés à leur milieu de vie et souhaitent y rester. Cette digue, construite selon les plus hauts standards de qualité et validé par les plus grands experts en la matière au Québec, contribuera à les protéger davantage et à renforcer leur sentiment de sécurité. Je remercie chaleureusement le ministre Champagne. Peu de temps après le sinistre, il s'était engagé, de vive voix, à nous soutenir. L'aide du gouvernement du Canada est à la fois généreuse et fort précieuse. »

La mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M^e Sonia Paulus

Faits en bref

- Le financement fédéral octroyé à ces projets est conditionnel à ce que les obligations légales de consulter soient satisfaites.
- Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) est un programme de 2 milliards de dollars sur 10 ans visant à aider les collectivités à bâtir les infrastructures dont elles ont besoin pour mieux résister aux catastrophes naturelles, comme les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre et les sécheresses.
- Le FAAC fait partie du plan d'infrastructure *Investir dans le Canada* du gouvernement fédéral, qui investira plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans des projets visant le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, les infrastructures de transport à l'appui du commerce, ainsi que les collectivités rurales et nordiques du Canada.

- Investir dans des infrastructures vertes qui aident les collectivités à faire face aux effets croissants des changements climatiques fait partie intégrante de la transition du Canada vers une économie plus résiliente et à faibles émissions de carbone, ce qui fait partie des engagements pris dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Produit connexe

Document d'information : description des projets et détails sur le financement

Liens connexes

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes : <https://www.infrastructure.gc.ca/dmaf-faac/index-fra.html>

Investir dans le Canada : le plan d'infrastructure à long terme du Canada : <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-publication-pic-fra.html>

Investissements fédéraux dans les projets d'infrastructure au Québec : <http://www.infrastructure.gc.ca/map-carte/index-fra.html>

Carte des projets du *Plan Investir dans le Canada* : <http://www.infrastructure.gc.ca/carte>

- 30 -

Personnes-ressources

Ann-Clara Vaillancourt

Attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Tél. : 613 697-3778

Adresse courriel : ann-clara.vaillancourt@canada.ca

Relations avec les médias

Infrastructure Canada

Tél. : 613 960-9251

Sans frais : 1 877 250-7154

Adresse courriel : inf.media.inf@canada.ca

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#)

Site Web : [Infrastructure Canada](#)